



Formation professionnelle de niveau 4  
Certificat de Spécialisation

# Conduite de productions en arboriculture fruitière Spécialité « Oléiculture »



CFPPA – Centre de Formation Professionnelle et de Promotion Agricole

## • DUREE

Entre 400 et 600 heures en centre et  
420 heures en entreprise  
*Possibilité de parcours partiel, suivant  
positionnement pédagogique.*

## • LIEUX

CFPPA, avenue Edouard Herriot à  
Saint-Rémy-de-Provence

## • DATE DE SESSION

01/10/2024 au 06/05/2025

## • TARIFS

De 6600 € à 7880 € pour un parcours  
complet, et suivant statuts.

## • FINANCEMENTS :

Région SUD-PACA : demandeurs  
d'emploi, jeunes ou RSA ;  
CPF, Entreprise, VIVEA,  
OPCO, Autofinancement .

## • EFFECTIF : De 9 à 17 personnes.

## • ACCESSIBILITE

Référente handicap Aurore VAL  
cfppa.st-remy@educagri.fr

## • CONTACT :

Secrétariat du CFPPA  
04.32.62.01.61  
[cfppa.st-remy@educagri.fr](mailto:cfppa.st-remy@educagri.fr)

## OBJECTIFS

Acquérir les compétences techniques, économiques et professionnelles nécessaires, liées au pilotage d'une exploitation oléicole : opérations de conduite du verger, opérations de transformation (production d'huile, préparation des olives et des produits dérivés), opérations de conditionnement, de stockage des produits, management et animation d'équipes.

## CONTENU

UC 1 : Assurer le pilotage technico-économique et environnemental d'un atelier de productions en arboriculture fruitière

UC 2 : Réaliser les interventions liées à la conduite de productions en arboriculture fruitière

UC complémentaire : Réaliser les opérations relatives à la transformation des productions issues de l'arboriculture fruitière

L'individualisation des parcours permet d'établir un programme de formation adapté à chaque bénéficiaire, avec des entrées et sorties au fil de la formation. Possibilité de ne suivre que les modules (UC), ou sous-modules offrant un intérêt pour le projet professionnel du/de la candidat.e.

Les bénéficiaires sont accompagné.e.s à la mise en œuvre de leur projet d'installation et/ou formé.e.s aux Techniques de Recherche d'Emploi (TRE).

## MODALITES PEDAGOGIQUES

En présentiel, en s'appuyant sur la dynamique de groupe et des méthodes actives.

Plusieurs supports pédagogiques sont mis à disposition de la formation :

- Exploitation oléicole de hectares conduite en Agriculture Biologique avec un point de vente,
- Moulin d'extraction des huiles d'olive sur le site du lycée,
- Cuisine pédagogique du lycée pour des travaux pratiques de confiserie,
- Salles de travaux pratiques : dégustation et d'analyse sensorielle des huiles, réalisation des cosmétiques,...

## MODALITES D'EVALUATION

Chaque capacité fait l'objet d'évaluations construites autour de situations professionnelles. Les évaluations se déroulent tout au long de la formation.

Le diplôme est acquis si le/la bénéficiaire a réussi à l'ensemble des évaluations.

Le bénéfice des UC (Unités Capitalisables/blocs de compétence) acquises est conservé à vie.

<https://lpa.st-remy.educagri.fr>

CFPPA Saint-Rémy-de-Provence - Tel 04 32 62 01 61 - [cfppa.st-remy@educagri.fr](mailto:cfppa.st-remy@educagri.fr) - Siret EPL : 19131715500015  
EPLEFPA Les Alpilles – Avenue Edouard Herriot – 13210 Saint-Rémy-de-Provence (Tel EPL : 04 90 92 03 20)



Maj juin24

# CFPPA – Centre de Formation Professionnelle et de Promotion Agricole



- **DATE ENREGISTREMENT RNCP**  
01/09/2029
- **CERTIFICATEUR**  
Ministère de l'Agriculture et de la  
Souveraineté Alimentaire
- **Taux de Réussite N-1 : 100%**  
  
Taux Insertion N-1 : 64%  
  
Taux Satisfaction N-1 : 95%
- **CODES**  
ROME A1405  
RNCP 38875  
NSF n°211  
FORMACODE 21027
- **REFERENT FORMATION**  
Julien AVY  
julien.avy@educagri.fr
- **DELAIS D'ACCES A LA FORMATION**  
Suivant financeurs : 15 jours à 4 mois
- **CONDITIONS PARTICULIERES**  
Parcours personnalisé suite a un  
positionnement individuel  
Stages obligatoires
- **ENVIRONNEMENT PROFESSIONNEL**  
Les formateurs/formatrices sont des  
professionnel.le.s de la filière oléicole.  
  
L'immersion dans le milieu professionnel  
est favorisée par le fait que le CFPPA est  
situé au cœur d'une des principales zones  
de production oléicole comprenant de  
nombreux moulins, confiseurs et  
domaines oléicoles.

## PUBLIC

Adultes en reconversion, professionnels en diversification, salarié.e.s et jeunes de moins de 26 ans.

Egalement publics éligibles aux financements publics si ceux-ci sont accordés au CFPPA, sous réserve d'ouverture des groupes

## METIERS VISES

Responsable d'exploitation, salarié.e de domaine oléicole, salarié.e d'atelier de transformation, commercial.e spécialisé.e, prestataire de services, etc.

## PRE-REQUIS

Etre reçu par le centre et passer un entretien de positionnement (avec test éventuel), remplir un dossier d'inscription complet y compris de dérogation si nécessaire.

Posséder un diplôme agricole de niveau IV ou une expérience professionnelle agricole d'un an. En dehors de ces situations, les dérogations sont étudiées par le CFPPA.

Etre à jour de sa vaccination antitétanique.

Posséder un certificat médical d'aptitude physique.

Avoir un projet professionnel de création et/ou d'emploi en oléiculture.

## CONDITIONS D'INSCRIPTION

Demandeur.euse d'emploi avec prescription : financement de la Région SUD PACA conditionné au passage et à l'acceptation de la candidature à la Commission d'Admission en Formation (2 à 3 semaines avant pour parcours complet, donc début septembre).

Statuts salariés : dépôt auprès de l'OPCO du dossier complet, 2 à 4 mois avant la formation.

Pour les parcours partiels et autres statuts, nous consulter.

## FINANCEMENTS

Pour les personnes en recherche d'emploi, il faut une orientation par : un Conseiller en Evolution Professionnelle de France Travail, ou de la Mission Locale (- de 26 ans), ou du Pôle local pour l'Insertion et l'Emploi (RSA), ou du Cap Emploi (TH), ou du Service Insertion Emploi Jeunesse du Département.

>> Suivant le statut du candidat et les financements obtenus par le centre avant l'entrée en formation : le/la candidat.e devra obligatoirement disposer d'une prescription (renseignement auprès de l'équipe du CFPPA).

Pour les autres publics, le financement de la formation peut être assuré par :  
- les fonds de la formation de votre opérateur de compétences (OPCO),  
- le Compte Personnel de Formation (CPF) pour une prise en charge partielle,  
- vos fonds propres (blocs de compétence ou UC éligibles au CPF),  
- le plan de développement des compétences de l'entreprise.

La formation peut être suivie dans le cadre du dispositif Pro-A ou d'un Contrat de Professionnalisation ou d'un Projet de Transition Professionnelle (CPF de transition professionnelle).

<https://lpa.st-remy.educagri.fr>

CFPPA Saint-Rémy-de-Provence - Tel 04 32 62 01 61 - cfppa.st-remy@educagri.fr - Siret EPL : 19131715500015  
EPLEFPA Les Alpilles – Avenue Edouard Herriot – 13210 Saint-Rémy-de-Provence (Tel EPL : 04 90 92 03 20)

